



Le Président

**DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS**

**Mesdames. Messieurs les députés
Mesdames. Messieurs, les conseillers**

Saint-Louis le, 02 novembre 2023

Internet : www.cercleproprietaires.com

E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Mesdames. Messieurs les députés
Mesdames. Messieurs, les conseillers

Lors d'un prochain colloque, je vais reprendre le slogan du Cercle National des Propriétaires de France. **LIBERTES EGALITES FRATERNITES.**

Nous proposerons pour le prochain colloque diverses mesures administratives simples pour aider le locataire et le loueur. «Appliquées en Suisse avec moins d'impayés et de surendettements.»

Dans le cadre de l'immobilier, on ne retrouve pas la déontologie de notre République que devraient appliquer nos ministres, nos élus députés et sénateurs.

Le CERCLE note une inégalité importante entre le propriétaire bailleur et le locataire.

Un déséquilibre notoire est enregistré entre ces deux citoyens. Où est l'égalité ?

Cette inégalité entraine à ce jour une dégradation immobilière d'une part suite aux taxes voire des surtaxes appliquées aux propriétaires. Avec l'abolition de la taxe d'habitation et l'augmentation de la taxe foncière, les locataires ne participent plus aux dépenses de l'Etat du Département et de la Commune.

Le Cercle a enregistré de nombreuses augmentations non justifiées par l'administration locale et régionale. Ces augmentations affaiblissent le pouvoir d'achat et feront que de nombreux locataires et propriétaires fragiles s'exposeront au surendettement.

Les charges courantes de copropriétés ont explosé même pour les bâtiments de A à G « pour certains entre 500 € et 1500 € par an.»

Cette situation devra faire l'objet d'une attention particulière de nos élus.

C'est maintenant que le CERCLE demande que les mesures d'urgences proposées dans divers rapports s'appliquent. Nous avons des propositions mais il faudrait trouver les élus qui souhaitent s'engager parfois par un simple décret, voire une circulaire aux présidents de Régions

Le CERCLE souhaite qu'un colloque sur le sujet locataires et propriétaires puissent arriver à une réflexion commune pour affronter le surendettement qui est devant la porte des plus fragiles.

Le CERCLE fera la synthèse au Président du jour, Monsieur le Député François GERNIGON et son attaché parlementaire Mr SMADJA pour transmettre les réflexions aux différents Ministères.

Le rôle du CERCLE en collaboration avec les députés serait de prévenir le gouvernement, que si rien n'est entrepris, la relation entre locataire et propriétaire bailleur ira vers un échec droit dans le mur.

« La maison d'en face brule et nous regardons de l'autre côté. »

Les propriétaires bailleurs logent la majorité des locataires. Le gouvernement, par la proposition d'interdire la location au F et G a créé un affrontement et certains locataires qui sont même en E demandent un nouveau diagnostic et ils refusent l'augmentation des charges des syndicats, voire l'augmentation annuelle du loyer. C'est la panique !!!

Ensemble engageons et regroupons nos réflexions pour parer au pire.

Gilbert SPERY